

tenue sous la présidence de Monsieur d'Izarn de Villefort, assisté(e)
de Madame Moutry et Madame Billion, Conseillères
En présence de Madame MONNIER BESOMBES, Rapporteure publique
Madame Bertolotti, Greffière

09 heures 20

01)	DOSSIER N° 2403411	RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Condamner la préfecture aux préjudices financiers dûs à la fermeture administrative de l'établissement "le WALL STREET" suivant l'arrêté du 20/8/20

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		GOLDWIN PARTNERS (Cour)
	FOLLET Jérôme	GOLDWIN PARTNERS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET

02)	DOSSIER N° 2404302	RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire indemnisation de la somme de 1.212.192.,00 euros en réparations du préjudice subi pour non respect de la convention établie entre la Sté civile du Golf et le département à la suite de la tempête Alex d'octobre 2020 pour exploitation de parcelle située sur la commune de Tende.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ CIVILE DU GOLF	SCP POMMIER-COHEN ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES	MORANT
Observateur	COMMUNE DE TENDE	MAIRE

09 heures 20

03) DOSSIER N° 2404342 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Indemnisation suite aux préjudices dûs aux manquements fautifs dans la prise en charge médicales le 04/10/2020 par le CHU Nice

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

[REDACTED]

Maître GUILLOTIN Audrey

[REDACTED]

Maître GUILLOTIN Audrey

Intervenant

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR

Maître VERIGNON Benoit (Cour)

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HOPITAL DE CIMIEZ

CABINET CHAS

Observateur

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ALPES-MARITIMES

04) DOSSIER N° 2402289 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Indemnisation préjudice subi suite à une décision de résiliation d'un contrat d'amodiation prise par la Métropole Nice Côte d'Azur

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

[REDACTED]

MORISSET FRÉDÉRIC (Cour)

Défendeur

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

PRESIDENT

05) DOSSIER N° 2506047 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Condamner la Régie Parcs d'Azur à verser à [REDACTED] la somme de 79 092 euros pour préjudice subi suite à une décision de résiliation d'un contrat d'amdiation du parking n°16 au sein du parking Tzarewitch sis 3 bld Tzarewitch à Nice.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

[REDACTED]

MORISSET FRÉDÉRIC (Cour)

Défendeur

REGIE PARCS D'AZUR

SELARL SYMCHOWICZ-WEISSBERG & ASSOCIES

09 heures 20

06) DOSSIER N° 2403115 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Indemnisation d'une somme de 23 320 euros à titre d'indemnité aux fins de prise en charge d'un ouvrage de réduction de bruit, dans l'attente du déplacement de l'école et de la cuisine centrale situées dans le Quartier de la Darse, rue des Galères à Villefranche-sur-Mer, verser la somme de 50 000 euros chacun à titre de préjudice sonore important aux voisins

Nom des parties

Demandeur [REDACTED]
SARL STAR VIDEO PRODUCTION

Défendeur COMMUNE DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

Représentants des parties

BENSA & TROIN AVOCATS ASSOCIES (Cour)
BENSA & TROIN AVOCATS ASSOCIES (Cour)
DAZ AVOCATS

07) DOSSIER N° 2404371 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Indemnisation du CHU Nice portant sur les manquements commis lors de la prise en charge médicale du COVID-19 admis en urgence le 19/01/21 suivi d'une chute de brancard et du décès le 20/01/2021 - ordonnance expertise rendue le 29/09/2022

Nom des parties

Demandeur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Intervenant CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR

Défendeur CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HOPITAL DE CIMIEZ

Observateur CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

BERNARD OPHÉLIE (Cour)
BERNARD OPHÉLIE (Cour)
BERNARD OPHÉLIE (Cour)
BERNARD OPHÉLIE (Cour)
BERNARD OPHÉLIE (Cour)
BERNARD OPHÉLIE (Cour)
BERNARD OPHÉLIE (Cour)

DIRECTEUR
CABINET CHAS

09 heures 20

08) DOSSIER N° 2403894 RAPPORTEURE: Madame Mélanie Moutry

Titre de l'affaire Annulation de la décision n° 210/2024 du 21/06/2024 portant déchéance des droits des propriétaires du navire "GERIANE II"

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur		
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	MAIRE

Arrêté le 18/08/2026
Le président de la 5ème chambre,



Philippe d'IZARN de VILLEFORT